

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET
Adresse tout ce qui concerne l'Administration à M. O. RANDOLET
35, Rue Fontenelle, 35
Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre
Administration, Impressions et Annonces, TEL. 10.47

Le Petit Havre

RÉDACTION
Adresse tout ce qui concerne la Rédaction
35, Rue Fontenelle, 35
TÉLÉPHONE : N° 7.60

ORGANE REPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

ABONNEMENTS

Table with 3 columns: Abonnement type (Le Havre, Oise et la Somme, etc.), Duration (Trois Mois, Six Mois, Un An), and Price (4 50, 9 Fr., 18 Fr., etc.).

ANNONCES

AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boulevard de Strasbourg.
L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et légales

LES DERNIERS EXEMPLAIRES
du "Petit Havre de Noël"
SONT EN VENTE
Prix : 30 Centimes
32 PAGES -- GRANDS CONCOURS

Dernière Heure

Paris, trois heures matin

LE CAS DE L'ABBÉ LEMIRE
HAZEBROUCK. — Des lettres épiscopales menaçant l'abbé Lemire d'excommunication s'il ne renonçait pas à la politique, d'ici jeudi prochain, ont été lues sans incidents dans toutes les églises du diocèse.

ELECTIONS MUNICIPALES

Quartier Saint-Georges
Inscrits : 6675 ; votants : 3 785.
Ont obtenu : MM. Louis Lagache, libéral, 1 397 voix ; Mareau, progressiste, 1 145 voix ; docteur S. qui, républicain d'action municipale, 738 voix ; Provost, démocrate, 244 voix ; Rouxville, démocrate, 50 voix ; Moilinger, libéral, 56 voix.

UN DISCOURS DE M. PLOU

BOURG-EN-BRESSE. — M. Plou, entouré de plusieurs députés de l'Action libérale a présidé hier le banquet de clôture du Congrès de l'Action libérale de l'Ain, qui comprenait 1 500 convives.

L'ATTITUDE DES MINEURS DE FIRMINY

SAINT-ETIENNE. — Le Syndicat des mineurs de Firminy s'est réuni hier soir et a nommé M. Brioude délégué au Congrès national de Mous avec mandat de voter la grève générale et les retraites à raison de deux francs par jour.

LES AFFAIRES DU MAROC

TANGER. — Le Syndicat National vient d'être élu comité pour 1914.
Un français, M. Gautsch, a été élu président.

LES AFFAIRES D'ORIENT

La Situation en Bulgarie
SOFIA. — Les députés agrariens refusent tout appui au gouvernement, ce qui le met dans l'impossibilité de compter sur un vote de confiance de la part du Sobranie.

LE MAUVAIS TEMPS

La crue du Doubs
BESANCON. — Les pluies ont cessé, mais le froid recommence. On espère que la crue du Doubs atteindra son maximum à minuit.

Les inondations en Allemagne

KOLBEN. — On donne sur les inondations de Kossin, les nouveaux renseignements suivants :
Une partie de la jetée promenade ayant été enlevée par la mer, de graves inondations se sont produites dans les environs de Kossin.

ÉTRANGE TROUVAILLE

MARSEILLE. — Un gardien de la paix, en tournée aux environs de la Madrague, a trouvé hier après-midi une caisse contenant environ deux mille cartouches Lebel provenant d'une expédition du Ministère de la guerre.

ARRIVÉE D'OUVRIERS ESPAGNOLS

CERBÈRE. — 2 700 ouvriers venant de la province d'Alcántara, où la sécheresse a rendu les travaux des semailles impossibles, sont arrivés hier à la frontière pour chercher du travail en France.

TROUBLES DANS LA NAVIGATION ITALIENNE

ROME. — La lutte s'engage à nouveau entre les gens de mer et les Sociétés de navigation.
Une centaine de navires vont être bloqués dans les ports cette nuit par la grève. A Naples, l'agitation continue pour que la grève soit déclarée aujourd'hui.

NOUVELLES POLITIQUES

Un Interview de M. Caillaux
M. Caillaux, ministre des Finances, a donné à un représentant du Daily Chronicle une interview sur les projets financiers qu'il compte défendre devant le Parlement.
Voici les passages essentiels de ses déclarations :
— Quelle est la solution que vous préconisez pour combler le déficit annuel de 12 millions de francs (300 millions de francs), qui fait prévoir ?
— La première réforme à accomplir est celle de l'impôt sur le revenu basé sur le système anglais, et qui est actuellement devant le Sénat.

Le Procès de Strasbourg

Le Conseil de guerre de Strasbourg a rendu son arrêt, prévu d'ailleurs, au sujet des incidents de Saverne. Le colonel de Reuter a été acquitté, parce qu'il n'avait pas eu l'impression d'outrepasser les droits qui lui étaient conférés, — et le « motif » est vraiment ingénu ; le lieutenant Schadt est acquitté, parce qu'il n'a fait que se conformer aux ordres qui lui étaient donnés. Le lieutenant de Forstner est acquitté aussi, en appel, parce que, suivant son défenseur, il s'était trouvé « en état de légitime défense putative ».

VOYAGES MINISTÉRIELS

M. Métin dans le Doubs
Besançon, le 11 janvier.
Le ministre du travail, arrivé hier soir à Besançon, a reçu ce matin, à neuf heures, à la Préfecture, les corps constitués.

M. Maginot dans l'Est

Cousances-aux-Forges, le 11 janvier.
A l'issue du banquet qu'il a présidé ce matin à Cousances-aux-Forges, M. Maginot, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, a prononcé un discours politique au cours duquel il a expliqué les raisons qui l'avaient décidé à faire partie de la combinaison ministérielle.

LES AFFAIRES D'ORIENT

La Tentative de débarquement des Soldats turcs en Albanie
Le capitaine Piccola, du paquebot Meran, a donné à la Nouvelle Presse Libre de Vienne les détails suivants sur la tentative de débarquement des soldats turcs à Valona :

Le Trône d'Albanie

On dit, à Athènes, que le prince de Wied hésiterait à accepter le trône d'Albanie.
Une note officielle de Rome déclare absolument inexacte la nouvelle de Burazzo, publiée par la Gazette de Voss, et suivant laquelle l'Italie aurait appuyé la propagande en faveur de la nomination d'un prince musulman au trône d'Albanie.

ETRANGER

ETATS-UNIS

Un Assassin payé par sa Victime
Le 19 décembre dernier, on découvrait à Buwick (Pennsylvanie), le cadavre d'un nommé Leichtenfeld, et l'enquête démontra que la victime avait payé 30 dollars l'homme, introvable du reste, qui l'assassina.

CHRONIQUE LOCALE

OBSERVATOIRE DE PARIS

Paris, 11 janvier, 11 h.
Extrêmes barométriques : 767 millim. à Biarritz, 760 millim. à Toulon, Nord Europe.

AU HAVRE (Centre de la Ville)

771 + 5
A midi..... 771 + 5
A midi..... 771 + 5

PAR-ÇI, PAR-LÀ

Question d'appréciation

« Un groupe de pères de famille », qui ne se serait pas compromis en dévoilant son anonymat, m'écrit pour inviter mon frère-siamois chroniqueur de théâtre au « Petit Havre » à faire connaître, avant la représentation de toute pièce nouvelle, et particulièrement de pièces données par des tournées de passage, si le spectacle est de ceux auxquels on peut conduire les jeunes filles.

LES AFFAIRES D'ORIENT

La Mission militaire allemande en Turquie
L'Agence ottomane publie, relativement aux fonctions du général de Sanders, une note confirmant qu'il a été décidé de demander au chef de la mission militaire allemande de se consacrer exclusivement à sa mission d'inspecteur général, sans assumer le commandement d'un corps d'armée, ce qui obérerait une trop grande part de son activité. Ce commandement serait confié à un général turc, secondé par un officier d'état-major allemand. Et le Courrier de la Bourse, de Berlin, écrit à ce sujet : « C'est un succès de la diplomatie franco-russe, d'autant plus surprenant qu'Enver Pacha est considéré comme germanophile ».

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

BULLETIN MILITAIRE

Les 7^e et 21^e Corps

Le Journal Officiel publie la constitution et l'emplacement des troupes des 7^e et 21^e corps d'armée.
Le 7^e région comprend les départements de : Ain, Doubs, Jura, Haute-Saône (moins l'arrondissement de Gray), Vosges (arrondissement de Saint-Dié) (canon de Gérardmer), arrondissement de Remiremont, territoire de Belfort, Rhône (4^e et 5^e arrondissements de Lyon), arrondissement de Villefranche, cantons de Bédoin, Conant, Limonest, Morant, Neuville, Saint-Symphorien et Vaugneray).

LES AFFAIRES D'ORIENT

La Tentative de débarquement des Soldats turcs en Albanie
Le capitaine Piccola, du paquebot Meran, a donné à la Nouvelle Presse Libre de Vienne les détails suivants sur la tentative de débarquement des soldats turcs à Valona :

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

BULLETIN MILITAIRE

Les 7^e et 21^e Corps

Le Journal Officiel publie la constitution et l'emplacement des troupes des 7^e et 21^e corps d'armée.
Le 7^e région comprend les départements de : Ain, Doubs, Jura, Haute-Saône (moins l'arrondissement de Gray), Vosges (arrondissement de Saint-Dié) (canon de Gérardmer), arrondissement de Remiremont, territoire de Belfort, Rhône (4^e et 5^e arrondissements de Lyon), arrondissement de Villefranche, cantons de Bédoin, Conant, Limonest, Morant, Neuville, Saint-Symphorien et Vaugneray).

LES AFFAIRES D'ORIENT

La Tentative de débarquement des Soldats turcs en Albanie
Le capitaine Piccola, du paquebot Meran, a donné à la Nouvelle Presse Libre de Vienne les détails suivants sur la tentative de débarquement des soldats turcs à Valona :

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

BULLETIN MILITAIRE

Les 7^e et 21^e Corps

Le Journal Officiel publie la constitution et l'emplacement des troupes des 7^e et 21^e corps d'armée.
Le 7^e région comprend les départements de : Ain, Doubs, Jura, Haute-Saône (moins l'arrondissement de Gray), Vosges (arrondissement de Saint-Dié) (canon de Gérardmer), arrondissement de Remiremont, territoire de Belfort, Rhône (4^e et 5^e arrondissements de Lyon), arrondissement de Villefranche, cantons de Bédoin, Conant, Limonest, Morant, Neuville, Saint-Symphorien et Vaugneray).

LES AFFAIRES D'ORIENT

La Tentative de débarquement des Soldats turcs en Albanie
Le capitaine Piccola, du paquebot Meran, a donné à la Nouvelle Presse Libre de Vienne les détails suivants sur la tentative de débarquement des soldats turcs à Valona :

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

OSÈQUES DE M. PAUL PERQUER
On célébrait, hier après-midi, les obsèques de M. Paul-Eugène-Célestin Perquer, président honoraire de la Chambre syndicale des courtiers assermentés près le Tribunal de commerce de Havre, membre de la Chambre de commerce.

BULLETIN MILITAIRE

Les 7^e et 21^e Corps

Le Journal Officiel publie la constitution et l'emplacement des troupes des

republicain et partiellement, la création de la... pas moins charmantes et dignes d'être appréciées.

pas moins charmantes et dignes d'être appréciées. C'est ainsi que M. et Mme Meslier, les aimables directeurs de Frascati, avaient en la délicieuse pensée de convier hier fillettes et gargonnettes, dans les beaux salons de leur établissement, pour y déguster la galette traditionnelle.

La Mécanique de Chevillard en Hollande. On lit, dans le Matin, la dépêche suivante: Amsterdam, 10 janvier.

Automobile et Voiture. Une automobile conduite par M. Henri Rodière, entrepreneur au Havre, et la voiture de Mme Le Bobier, débitante à Sainte-Honorine-des-Pertes, se sont heurtées l'autre matin au tournant de la route de Bieux.

CHAUSSURES POTTIER. 34, rue Thiers, 34 (en face la place) SOLDES APRÈS INVENTAIRE. Nombreuses Occasions.

Communications Diverses. Aux Amateurs de cartes postales. — Les amateurs de cartes postales de fer de l'état ont pu procurer en cartes postales, les artistes effluves illustrées qu'ils ont publiées depuis plusieurs années.

En ratifiant pleinement les compliments que nous lui renouvelons nos félicitations bien cordiales. Parmi les promotions des croix de la réserve et de l'armée territoriale, nous avons relevé avec plaisir le nom de notre ami, M. Edmond Lecourt, capitaine au 2^e régiment territorial, qui compte 40 ans de services dans les réserves à dater du 1^{er} janvier 1874.

Notre confrère L'Auto, à propos de la méseventure arrivée à notre concitoyen Chevillard, publie l'information suivante: «Amsterdam, 10 janvier.

Cherbourg et Brest reçoivent la Visite d'une Escadre anglaise. Le consul d'Angleterre à Brest vient d'être avisé que deux divisions de l'escadre cuirassée anglaise, dite de la Home Fleet, arriveront successivement à Brest pour y séjourner chacune pendant un semaine.

Marine Marchande. Etat-major du steamer français La-Provence parti du Havre pour New-York le samedi 10 janvier.

THEATRES & CONCERTS. Grand-Théâtre. Aujourd'hui lundi, représentation populaire, moitié prix à toutes les places.

Statistique du travail. — Des renseignements fournis par le 3^e trimestre 1913 par les Conseils de prud'hommes ou les Associations patronales, industrielles et agricoles, ont été publiés par nous extraits les suivants qui intéressent notre région:

La Direction départementale des Postes. Le Journal Officiel a publié hier un décret rapportant les dispositions du décret du 23 novembre 1913 qui nommait à Nice M. Armagis, directeur des postes à Rouen.

Pieuse Cérémonie Commémorative. Le 11 janvier 1882, un épouvantable accident se produisit aux ateliers Niltus (Société anonyme des constructions navales du Havre) établis à l'endroit où se trouve actuellement l'usine de l'Énergie Électrique.

Marine Marchande. Etat-major du steamer français La-Provence parti du Havre pour New-York le samedi 10 janvier.

Marine Marchande. Etat-major du steamer français La-Provence parti du Havre pour New-York le samedi 10 janvier.

Salle des Fêtes de l'Éuro. Mardi, représentation extraordinaire du grand drame militaire en 9 tableaux, Napoléon. Bureaux, 8 heures. Rideau, 8 h. 1/2.

Statistique du travail. — Des renseignements fournis par le 3^e trimestre 1913 par les Conseils de prud'hommes ou les Associations patronales, industrielles et agricoles, ont été publiés par nous extraits les suivants qui intéressent notre région:

Revue et Remise de décorations. Les promotions dans la Légion d'Honneur pour la réserve et l'armée territoriale étant parues, la remise des décorations à l'occasion du 1^{er} janvier sera faite prochainement sur le boulevard François-1^{er} par M. le général Camponet, gouverneur du Havre.

Comment trister la fièvre aphteuse. On lit dans Le Messager du Brésil du 1^{er} janvier 1914, qu'en République Argentine, on préconise en ce moment un traitement de la fièvre aphteuse, qui consiste à tenir l'animal malade couché sur le dos et à l'obliger ainsi à avaler quarante grammes de chlorure de potasse dissous dans trois ou quatre litres d'eau tiède.

Marine Marchande. Etat-major du steamer français La-Provence parti du Havre pour New-York le samedi 10 janvier.

Marine Marchande. Etat-major du steamer français La-Provence parti du Havre pour New-York le samedi 10 janvier.

Théâtre-Cirque Omnia. CINEMA OMNIA PATHE. Aujourd'hui lundi, dernière représentation du magnifique programme de cinématographie de la semaine, qui a remporté à chaque représentation un immense succès.

Statistique du travail. — Des renseignements fournis par le 3^e trimestre 1913 par les Conseils de prud'hommes ou les Associations patronales, industrielles et agricoles, ont été publiés par nous extraits les suivants qui intéressent notre région:

Une Fête enlantine à Frascati. Si les divertissements populaires qui marquaient jadis la fête des rois, tels les feux de joie et les sarabandes folles sous la clarté de la lune et le scintillement des étoiles, ont disparu en certaines localités, par contre la tradition a prospéré dans d'autres milieux.

Levoveterie. M. le préfet du département de la Seine-Inférieure, vient de prendre un arrêté aux termes duquel la levoveterie, qui consistait à avaler quarante grammes de chlorure de potasse dissous dans trois ou quatre litres d'eau tiède.

Marine Marchande. Etat-major du steamer français La-Provence parti du Havre pour New-York le samedi 10 janvier.

RHUM A.-D. JOHNNY. CAVES GÉNÉRALES. GRAND PRIX. Exposition Internationale de Gand.

Folies-Bergère. Aux représentations de samedi soir et de dimanche, matinee et soirée, c'est de ces cantades de personnes que les Folies-Bergère ont dû refuser des places.

Statistique du travail. — Des renseignements fournis par le 3^e trimestre 1913 par les Conseils de prud'hommes ou les Associations patronales, industrielles et agricoles, ont été publiés par nous extraits les suivants qui intéressent notre région:

PETITE MAIN. Grand Roman Contemporain. PAR Pierre SALES. PREMIÈRE PARTIE. Ah ! ça, mais, Petite-Main, veux-tu me passer ce ruban rose ?

Comment trister la fièvre aphteuse. On lit dans Le Messager du Brésil du 1^{er} janvier 1914, qu'en République Argentine, on préconise en ce moment un traitement de la fièvre aphteuse, qui consiste à tenir l'animal malade couché sur le dos et à l'obliger ainsi à avaler quarante grammes de chlorure de potasse dissous dans trois ou quatre litres d'eau tiède.

Levoveterie. M. le préfet du département de la Seine-Inférieure, vient de prendre un arrêté aux termes duquel la levoveterie, qui consistait à avaler quarante grammes de chlorure de potasse dissous dans trois ou quatre litres d'eau tiède.

RHUM A.-D. JOHNNY. CAVES GÉNÉRALES. GRAND PRIX. Exposition Internationale de Gand.

Folies-Bergère. Aux représentations de samedi soir et de dimanche, matinee et soirée, c'est de ces cantades de personnes que les Folies-Bergère ont dû refuser des places.

Statistique du travail. — Des renseignements fournis par le 3^e trimestre 1913 par les Conseils de prud'hommes ou les Associations patronales, industrielles et agricoles, ont été publiés par nous extraits les suivants qui intéressent notre région:

Feuilleton du PETIT HAVRE 1. Mais il en avait eu tant et tant, depuis qu'il avait eu la première, si peu de mois après leur mariage, que sans désespérer de l'avenir, elle avait le droit, le devoir de prendre toutes ses précautions, d'armer sa fille, et par-dessus tout, de lui « mettre un métier en mains ».

Tribune des Syndicats

Syndicat des Employés du Restaurant... Syndicat des Employés du Restaurant... Syndicat des Employés du Restaurant...

Conférences et Cours

Une conférence sur l'œuvre de Paul Delesques... Une conférence sur l'œuvre de Paul Delesques... Une conférence sur l'œuvre de Paul Delesques...

M. Henri Paulme, le distingué conservateur du Musée d'Art normand, fera, mardi prochain, à Paris, devant les membres de la Société...

Nul sujet ne saurait davantage intéresser les « déracinés » de notre province, ni mieux croquer à leurs yeux le souvenir et l'image du pays natal...

En écoutant les quelques pages, vers ou proses, que ne manquera pas de leur lire l'orateur et de si confiant, les « Normands de Paris » sentiront passer sur leurs fronts le souffle vivifiant de la brise qui fait onduler les moissons dans la plaine...

Sujet traité : « Combat de l'infanterie. Généralités sur l'emploi des différentes armes. Etude du combat de l'infanterie dans l'offensive et la défensive. »

Bulletin des Sports

Football-Association... Football-Association... Football-Association...

Championnat de Haute-Normandie... Le Havre Athletic Club (1) bat l'Union Sportive Quevillaise (1) par 1 but à zéro.

Cette rencontre fut très intéressante, et son résultat était attendu avec impatience des sportsmen havrais.

Le jeu, par ses deux équipes cependant de beauté, surtout du côté des Havrais, dont l'équipe ne fit pas preuve d'homogénéité, principalement dans la première mi-temps.

Les Quevillais, au contraire, firent preuve de plus de science, et leurs descentes, bien menées, eurent obtenu plus de succès sans l'habile défense des nôtres.

Le résultat donne la physiognomie exacte de la partie. Les deux équipes, quoique pratiquant un jeu différent, sont d'égal valeur, et le H.A.C. doit sa victoire à Lang, qui marqua l'unique but de la partie.

La partie... Le H.A.C., au début, joue très vite et prend l'avantage. Les deux équipes, quoique pratiquant un jeu différent, sont d'égal valeur, et le H.A.C. doit sa victoire à Lang, qui marqua l'unique but de la partie.

Le jeu se continue, tantôt à l'avantage de l'U.S.Q. tantôt à l'avantage du H.A.C. Quevillais, notamment, manque de peu un but, Cavanagh ayant glissé en voulant bloquer la balle.

Les joueurs travaillent avec entrain de chaque côté. Les Havrais bénéficient de plusieurs coups francs, à la suite de nombreux « hands » des quevillais.

Le H.A.C. multiplie ses attaques, mais les arrières adverses dégagent avec à-propos, et la mi-temps est sifflée sans résultat.

À la reprise, le H.A.C., qui a la descente, organise son attaque avec six au centre, Richer, qui tenait ce poste, passe à l'aile droite et Bony joue demi-droite, en remplacement de Six.

Le jeu va, cette fois encore, d'un camp à l'autre Quevillais joue avec plus de science que le H.A.C.

Une descente très dangereuse des Havrais est arrêtée par la défense adverse.

Cette descente du H.A.C. est bientôt suivie d'une seconde et d'un shoot de Thorval. Baillard pare et envoie la balle en corner. Lang a la balle et l'envoie dans le but de Quevillais. Baillard pare encore et dégage au centre.

Six reçoit le ballon, le passe à Thorval, lequel donne à Lang. Ce dernier shoot à 20 mètres et réussit le but.

Revenant à profit cet avantage, le H.A.C. joue la défensive.

Tout à tour, les deux équipes se menacent très sérieusement.

La triplette du centre de la ligne d'avants du Havre fait de bonnes combinaisons. Les arrières Quevillais arrêtent cependant tout, bien que jusqu'à la fin, le H.A.C. essaiera toujours avec une belle ardeur à augmenter son score.

Le fin de la partie est sifflée par M. Huard, qui fit preuve d'une grande impartialité.

Football Rugby

Dans un match comptant pour le Championnat de Haute-Normandie, le H.A.C. (1) a battu le H.R.C. (1) par 30 points à zéro.

Course à pied

Le Prix Lemonnier... Le Prix Lemonnier... Le Prix Lemonnier...

Keyser a, pour la sixième fois, remporté le Prix Lemonnier. Voici le classement par Club :

- 1. Racing Club de France, 77 points ; 2. CAS Générale, 107 points ; 3. Massilia, 118 points ; 4. AS Lyonnaise, 144 points ; 5. Cercle Pédestre Quevillais.

En deuxième série, la victoire revient aux Galeries Lafayette devant les White Harriers et le Havre Rugby Club.

Cyclisme

Société Vélocipédique d'Amateurs l'Étoile Granvillaise... Société Vélocipédique d'Amateurs l'Étoile Granvillaise... Société Vélocipédique d'Amateurs l'Étoile Granvillaise...

Réunion mensuelle le mardi 13 janvier, à 8 h. 45, au siège social, 41, rue Berthelot. Ordre du jour : Lecture du procès-verbal de la dernière réunion ; Compte rendu financier ; Perception des cotisations ; Inscriptions pour le 49^e banquet annuel offert par la Société ; Communications diverses.

Non placés : Jersey, Jone, Korrigan, Jachère, Kanak, Koepsako, Killata, Jeallin, Jaïna, Juville.

Prix du Meule (Au trot monté), 2,000 fr. — Distance : 2,300 m. — 1. Kimris, à M. J. Gayet (le Propriétaire). — 2. Devin (Th. Monseur). — 3. Kilda Princeton (Yambert).

Prix de Villerville (Au trot monté), 2,000 fr. — Distance : 2,400 m. — 1. Kourou, à M. G. Berossy (Pain). — 2. Kali (Eugène). — 3. Kanaris (M. A. Forcinal).

Prix de Limermont (Au trot attelé), 4,000 fr. — Distance : 3,100 mètres. — 1. Jurez, à M. V. Gayet (le Propriétaire). — 2. Ingrate (Simondar). — 3. Granda (Bernard).

Non placés : Hip Hip Hourrah, Indienne, Héro Sec, Indiana, Joan, Iowa, In Salah.

Prix du Calvados (Au trot monté), 40,000 fr. — Distance : 2,900 mètres. — 1. Java, à M. Th. Lalouet (Géronit). — 2. Isabelle (L. Boudet). — 3. Jova (A. Sourroubille).

Non placés : Kouma, Khaled, Jobourg, Kirgiz, Kerrie, Impérieuse, Jean Bart, Isis, Ivraie, Javelot, Jalouise, José.

Prix de Carquebut (Au trot attelé), 2,300 fr. — Distance : 2,400 mètres. — 1. Institutrice, à M. E. Pollet (Vandenbrouck). — 2. Indiana (Balkor). — 3. Intépride (Vivier).

Non placés : Kouma, Impéria, filletée, Jonjou, Jocardé, Jachère, Iroquois, Jockiste, Indien, Ivresse, Instantané, Jungle, Kiew, Wagon, Joyeuse, Ines, Iphigénie, Ionone, Idéal.

Résultats Pari mutuel... CHEVAUX... CHEVAUX... CHEVAUX...

4^e Course. — 43 part. Jocardé... Jocardé... Jocardé...

5^e Course. — 9 part. Devin... Devin... Devin...

6^e Course. — 43 part. Kourou... Kourou... Kourou...

7^e Course. — 40 part. Jurez... Jurez... Jurez...

8^e Course. — 32 part. Institutrice... Institutrice... Institutrice...

Demain Mardi 13 Janvier, courses à Vincennes... Demain Mardi 13 Janvier, courses à Vincennes... Demain Mardi 13 Janvier, courses à Vincennes...

Bulletin des Sociétés

Société Mutuelle de Prévoyance des Employés de Commerce, au siège social, 8, rue Caligny. — Téléphone n° 220.

Cours Techniques Commerciaux Cours du Lundi... ALLERMAND (Prof. M. Fritz, de l'École Supérieure de Commerce). — 1^{re} année, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2 ; 2^e année, de 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2.

ANGELAS USSEL (Prof. E. Robins, Professeur au Lycée). — 1^{re} année (Section A) de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2 ; 2^e année, de 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2.

DACTYLOGRAPHIE. — De 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2. STENOGRAPHIE (Prof. M. Faraut, Employé de Commerce). — 1^{re} année, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2 ; 2^e année, de 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2.

COMPTABILITÉ COMMERCIALE (Prof. M. Levlain, Employé de Commerce). — 1^{re} année, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2 ; 2^e année, de 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2.

La Société se charge de procurer à MM. les négociants, Banquiers et Courtiers, les employés divers dont ils auraient besoin dans leurs bureaux.

Le chef du service se tient tous les jours, à la Bourse, de midi à midi et demi, à la disposition des sociétaires sans emploi.

Société Linnéenne de la Seine-Maritime... Ce soir, le 12, à 8 h. 45, au siège social, 34, rue du Chillon, réunion des groupes Botanique.

Ordre du jour : 1^o M. Bellengerille : La forme du thalle dans les lichens (nombreux décollations à l'appui) ; 2^o M. Raoul Mail : Les Truffes.

Amicale havraise de Tambours et Clairons. — Mercredi, à 8 h. 30 très précises du soir répétition pour tous les sociétaires ; communication du trésorier général. — Présence indispensable.

Cercle Amical Intermagasins

Le Cercle organise pour le dimanche 18 janvier son concert annuel, suivi d'une grande sauterie, à la Lyre Havraise, à 2 h. 1/2 précises.

Le Cercle Amical Intermagasins informe ses sociétaires et amis qu'il n'a aucun rapport avec un nouveau groupement en formation et que le but du Cercle Amical Intermagasins est complètement désintéressé.

Société Franklin de Secours Mutuels... La Commission des fêtes rappelle aux sociétaires que le tirage de la tombola gratuite, ainsi que la manivelle dansante à lieu dimanche prochain 18 courant, et que le trésorier, de la fête se tient à leur disposition tous les soirs à la permanence de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2, pour la rentrée des carnets, tous carnets non rentrés le samedi 17 courant, dernier délai, seront considérés comme vendus.

Jouissance Républicaine Laïque du Havre... La réunion générale, fixée au mercredi 14 courant, à 8 h. 1/2, salle d'horticulture, Hôtel de Ville, est reportée au vendredi 16 janvier, à 8 heures 1/2 du soir, salle B, Hôtel de Ville.

Harmonie de la Compagnie Générale Transatlantique. — Ce soir répétition générale.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Foires

Une foire aux chevaux et aux bestiaux est créée à Yébleron. Elle se tiendra le dernier mardi de février de chaque année.

La commune de Foucarment est autorisée à fixer au premier mardi d'octobre la foire dite d'octobre.

La foire dite du 15 mars, qui se tient à Harcourt-en-Caux, est fixée au deuxième jeudi du mois.

La commune de Motteville est autorisée à créer une foire aux chevaux et bêtes à cornes qui se tiendra le 19 décembre de chaque année.

Toutefois la foire sera remise au lendemain quand le 19 décembre sera un dimanche.

Sainte-Adresse

Patentes. — Le maire de Sainte-Adresse a l'honneur d'informer les habitants que la matrice supplémentaire des patentes pour l'année 1913 (3^e édition) a été déposée à la mairie pour que les intéressés puissent en prendre connaissance pendant un délai de 10 jours, du 10 au 19 janvier inclusivement.

Graville-Sainte-Honorine... Banquet de la « Joyeuse Pédale Granvillaise ». — Suivant son agréable coutume, la « Joyeuse Pédale Granvillaise » offrira son banquet annuel à ses membres sociétaires, ces agapes auront lieu dans les salons de M. Leroux, restaurateur boulevard de Graville.

M. Bulet, président de la Joyeuse Pédale Granvillaise, président, entouré des membres du conseil d'administration, MM. Adrien Perrin et Louis Leroy, vice-présidents ; Thominet, secrétaire ; Le Gac, secrétaire adjoint ; Auguste Perrin, trésorier ; Barré, trésorier adjoint.

Les organisateurs pensent avec raison qu'une réunion d'hommes seuls, à une table de banquet, si agréable qu'elle puisse être, manquant vraiment de charme, et ils eurent la délicate attention d'inviter à leur table un certain nombre de dames.

Pendant le repas, la conversation fut des plus animées, les joyeux pédaleurs montrèrent qu'ils étaient aussi des joyeux convives.

À la fin de la soirée, M. Bulet prit la parole. Il remercia tout d'abord quelques excusés, puis il remercia les membres de la Joyeuse Pédale des remerciements des membres de la Joyeuse Pédale des remerciements aux vice-présidents, MM. Perrin et Leroy, de leur concours et dévoué, aux sociétaires qui apportent toute leur activité à maintenir le bon renom de la Société, aux membres honoraires et à toutes les personnes qui, à un titre quelconque, s'intéressent à la Joyeuse Pédale Granvillaise.

Il termina en remerciant tout spécialement les charmantes dames et demoiselles qui ont bien voulu accepter leur invitation et donner, par leur présence, un charme et un caractère d'intimité à leur fête et en assurer ainsi le succès complet.

Les chanteurs s'exprimèrent admirablement, les discours du président et un bon est battu en son honneur.

M. Thominet, secrétaire, fait ensuite le compte rendu moral et financier et consulte avec plaisir qu'elle est en voie de prospérité ; il remercia, au nom des sociétaires, le président, les vice-présidents et les membres du bureau de leur dévouement inlassable et désintéressé, puis il donna lecture du palmarès dont nous publions un extrait :

Palmarès de la saison 1913... Course de classement de 50 kilom. Havre-Bolbec et retour.

Cette course fut des plus laborieuses étant donné le mauvais temps.

1^{er} Guyot, en 1 h. 32' 45" ; 2^e Hachard, en 1 h. 32' 47" ; 3^e Leprovost, en 1 h. 32' 47" ; 4^e Lemercier, en 1 h. 32' 45" ; 5^e Thominet, en 1 h. 32' 45" ; 6^e Grégoire.

Suivent ensuite : Ulmer, Le Gac, Douillet (crevaillon), Perrin, Andrau, Gall (crevaillon).

Cours de championnat de vitesse du 27 avril (plateau de Gaimenville) : 1^{re} Série : 1. Guyot ; 2. Thominet ; 3. Gelin ; 4. Grégoire.

2^e Série : 1. Hachard ; 2. Vendange ; 3. Perrin ; 4. Sorlet.

3^e Série : 1. Leprovost ; 2. Le Gac ; 3. Andru ; 4. Guillester.

4^e Série : 1. Lemercier ; 2. Douillet ; 3. Rebout ; 4. Landru.

5^e Série : 1. Thominet ; 2. Vendange ; 3. Lemercier ; 4. Douillet.

6^e Série : 1. Guyot ; 2. Hachard ; 3. Leprovost ; 4. Thominet ; 5. Lemercier.

3^e Course, 50 kilom.

1. Leprovost ; 2. Vendange ; 3. Hachard ; 4. Lorel ; 5. Guyot ; 6. Grégoire.

Championnat des 100 kilom. 1. Leprovost ; 2. Vendange ; 3. Hachard ; 4. Hue ; 5. Guyot ; 6. Perrin.

Challenge Lepoutard 1. Leprovost ; 2. Hachard ; 3. Loribaux.

Course de consolation 1. Legac. Un double but fut battu en l'honneur des champions qui avaient maintenu haut et ferme le drapeau de la Société.

La soirée s'est terminée par des jeux de société et des chansons et les convives se sont séparés très tard en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine.

Etat civil. — Naissances. — Du 5 janvier : Michel Noury, rue des Bois-au-Cot, 88.

Deceased. — Du 2 janvier : Léon Héribert, 53 ans, enclave de l'Abbaye. — Du 4 : André Lefebvre, 45 ans, route Nationale 19. — Du 5 : Eugène Durand, 62 ans, rue de la République. — Du 7 : Louis Héribert, 62 ans, rue des Acacias, 113.

Mouvement démographique. — Transcriptions de décès : 7 mariages, 9 divorces, 97 reconnaissances, 14 ; naissances, 392 ; mort-nés, 10 ; décès, 285.

Classé 1914. — Inscrits, 1175. Montivilliers.

Pénible incident. — Vendredi dernier, vers deux heures après-midi, une scène pénible s'est produite rue Félix-Faure, près la rue Sainte-Catherine, au moment du passage d'un convoi funéraire d'enfant.

Un des porteurs a laissé tomber le brancard à terre et le corps de l'enfant.

Un assistant de bonne volonté a pris la place de ce brancardier.

Cet incident, on le conçoit, a causé une pénible émotion dans l'assistance.

Etat civil. — Naissances. — Du 31 décembre : Georges Leduc, place Garnot ; Fernand Lefebvre, rue Lesueur ; Du 1^{er} janvier : 1914 ; Germaine Bellanger, rue Thiers ; Du 2 : Henriette Renaux, rue Lesueur ; Du 3 : Albert Yger, hameau de Gourmay ; Du 6 : Denise Capelle, rue Michel ; Du 7 : Gilbert Ternon, rue du Gimetière.

Deceased. — Du 1^{er} janvier : 1914 ; Desmarre, 55 mois, rue de Rouelles ; Marie Maugis, veuve Boucuel, 55 ans, blanchisseuse, rue du Docteur-Ducastel ; Du 2 : Pierre Bonati, 63 ans, ancien curé, rue M.-Deschamps ; Pierre Bonard, 75 ans, sans profession, rue du Docteur-Ducastel ; Du 3 : Paul Biondel, 5 ans, rue des Mésanges ; Louise Andouard, 3 ans, rue Michel ; Du 5 : Raymond Poirier, 4 ans, rue des Mésanges ; Du 7 : Ernest Michel, rue Gérardin ; Du 8 : Marthe Héribert, 4 ans, rue du Vivier.

Harfleur... Classé 1914. — Ferdinand Allinot, Léon Barriaux, Charles Beaucamp, Alexandre Bellot, André Bellin, Henri Bréard, Adrien Carmonier, Charles Chabrier, Robert Delion, Marcel Devaux, Paul Duboc, Fernand Duvalier, Eugène Fouche, Henri Godard, Gustave Gosselin, Jules Jamet, Paul Leborgne, Gaston Legraevac, Marius Letourmy, et Germaine Leclercq, Gaston Mailly, Emile Petit, Fernand Ruby.

Qui a pris les 400 francs. — M. Brennetot, domestique chez M. Vauvray, débiteur à Bolbec. Une demande d'admission à la gare pour délivrer un colis. Il alléguait son portefeuille pour payer les 95 centimes qu'il devait et s'éloigna aussitôt.

Un demi-heure après, il revenait à la gare chargé d'un portefeuille dans lequel se trouvait une somme de 480 francs par lui-même, il ne trouva pas à l'endroit où il croyait l'avoir posé.

Fort mari, Brennetot vint conter son aventure à la gendarmerie de Bolbec qui s'est livrée à une enquête, mais elle est restée sans résultat.

Etat civil. — Naissances. — Du 1^{er} janvier : Madeleine Déhais, hôpital Fauguet ; Mireille Vanquelin, route de Noinot ; Du 2 : Lucienne Aubin, rue de Calvados, 23. — Du 3 : Raymond Aubin, rue de l'Hôtel-de-Ville, 7.

Promesses de mariages. — Antoine Simard, mécanicien, à Petit-Quevilly, et Louise-Eugénie Béard, rentière, à Bolbec ; Auguste-Auguste Bouvier, monteur de chaînes, et Berthe-Louise Lohet, employée de commerce ; Henri-André Delamarre, couvreur, et Germaine-Yvonne Grégoire, lingère.

Mariages. — Alphonse-Jules-René Autray, cuisinier, et Stéphanie-Emilie Lerocq, commerçante, chez M. Lerocq, à Petit-Quevilly, rue du Boulevard prolongé, 45, 63 ans. — Du 2 : Marie Gurdy, veuve Léocuyer, rue de la République, 45, 73 ans. — Du 4 : Berthe Follain, femme Leveque, rue de la République, 23, 39 ans. — Du 5 : Marie-Louise Marie, 31 ans. — Du 6 : Désirée Laurent, veuve Lemoine, rue J.-Grévy, 48, 89 ans ; Pierre Leroy, rue du Val-Richard, 46, 4 ans. — Du 8 : Sidonie Lointot, route de Noinot, cités Dorey, 19 mois.

Eretat... Nérologie. — Ces jours-ci décédait à Eretat, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, Mme Joséphine Coquerel.

De la jolie localité d'Eretat, dont elle était la doyenne, la défunte pouvait dire beaucoup de choses, ayant assisté à ses transformations successives.

Servie par une excellente mémoire, elle se plaisait d'ailleurs à évoquer ses souvenirs. Bien souvent, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, assis autour de l'aïeule, l'écoulaient, et elle entendait d'intéressantes histoires, datant de l'époque lorraine où Eretat, alors sans villes et sans hôtels, n'était encore qu'un petit havre de pêche.

Son époux, M. Victor Coquerel, décédé il y a une trentaine d'années, avait écrit une nouvelle relation un fait d'histoire locale et intitulée Le Trou à Romanin. C'était sous une guerre de l'Empire. Un habitant d'Eretat, peu enclin au patriotisme, se permit de se moquer de la faiblesse de plusieurs semaines, afin de se soustraire à l'incorporation dans l'armée.

Cette histoire fut publiée dans un journal du département. Divers auteurs, entre autres Xavier de Montpégin, en ont tiré plusieurs légendes sur le charmant plage aujourd'hui si en vogue.

Saint-Jouin-sur-Mer

Conseil municipal. — Dimanche 4 janvier 1914, à neuf heures et demie du matin, le Conseil municipal de Saint-Jouin s'est réuni en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Louis Besnard, maire.

Étaient présents : MM. Delahaye, adjoint ; Lamure, Grenier, Dufour, Paillette, Lemaître, Boedel, Anbourg, Rogé, etc.

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé.

M. le maire avertit alors le Conseil que la boîte aux lettres au hameau d'Écorpintot demandée par le Conseil a été reconstruite, le coût de la boîte à la charge de la commune sera de 95 francs ; cette somme est votée. M. Anbourg fait remarquer qu'il ne sera pas possible de poser cette boîte aux lettres sur le mur de la ferme, ainsi qu'il en avait été décidé, car la forge se trouve dans une cour de ferme close de barrières. Mais il sera possible de la poser non loin de la sur un mur en bordure du chemin où sur un pilier de barrière.

La Commission des travaux ayant examiné la boîte aux lettres du bureau de poste jurece trop petite pour contenir les correspondances qui y sont déposées, sous le projet d'un projet d'agrandissement de cette boîte dont le coût sera de 40 francs, qui sont votés.

M. le maire donne lecture d'une lettre informant du changement d'itinéraire de la 2^e factorie, réclamé par Quevillière et consenti par Saint-Jouin. Ce changement est fait à ce moment à titre d'essai pendant une durée de trois mois, à partir du 26 décembre dernier, et sera maintenu s'il ne se produit de réclamations fondées.

Le Conseil vote une somme de 21 fr. 60 pour participer à la pose d'un poteau indicateur au carrefour de chemin 147 et du chemin de Saint-Jouin à Quevillière au lieu dit « La Forge ».

M. le maire donne lecture d'une lettre de M. le Préfet disant que le Conseil départemental a décidé que dans les communes de plus de 1,000 habitants, afin de ne pas gêner le bon fonctionnement des classes, l'instituteur ne pourra être nommé que dans une commune de moins de 1,000 habitants, les fonctions de secrétaire de mairie que s'il y est spécialement autorisé par M. l'inspecteur d'Académie et demande si M. l'instituteur actuel venant à s'éloigner, le Conseil serait disposé à voter les crédits nécessaires à rémunérer un secrétaire spécial.

M. le maire et M. Delahaye déclarent que tout va pour le mieux à la mairie et qu'il est inutile de payer plus cher pour avoir un secrétaire. M. Lamure n'est pas de cet avis et, après avoir rappelé à M. Delahaye qu'il y a trois ans, il était chargé d'un secrétaire spécial, il dit que l'instituteur est en ce moment payé 9 francs pour faire le travail de la mairie, mais que l'importance du travail qui de jour en jour est plus abondant, cette somme sera d'ici peu insuffisante et qu'il faudra voter de l'augmentation, ce qui portera le traitement du secrétaire à au moins 1,000 francs.

L'instituteur ne peut faire le travail de la mairie qu'en dehors des heures de classe, soit à l'heure des repas. La mairie n'est donc couverte de ce fait que quelques heures par jour, en trois reprises. Cet état de choses est très gênant, car les habitants des hameaux éloignés de Saint-Jouin qui n'ont pas toujours l'heure exacte, sont parfois obligés de venir à la mairie pour obtenir un renseignement ou faire une simple déclaration.

Que le Syndicat des secrétaires de mairie a fixé à 1 franc par habitant le traitement des secrétaires, soit 1,200 francs pour une commune comme Saint-Jouin. Donc, pour 200 francs de plus par an, dit M. Lamure, la commune de Saint-Jouin aurait un secrétaire spécial, qui se tiendrait à la disposition du public pendant une grande partie de la journée et dont on aurait le droit de réclamer un bon travail ; en fin de compte, pour une augmentation pas très forte, il aurait beaucoup plus d'ordre à la mairie et beaucoup plus de facilités pour tous.

Le Conseil, après avoir longuement discuté, désirant élucider plus nettement la question, ajourne son vote à la prochaine séance.

Une demande d'admission à l'assistance aux femmes en couches et une demande de soutien de famille sont repoussées.

À onze heures, la séance est levée.

Goderville

Chaat contre chat. — Lundi dernier, vers deux heures du soir, M. Camille Dupont, mécanicien chez M. Marius Lamisse, de Goderville, revenant en auto de la gare de Bréauté et marchait à une allure modérée ; il arrivait à la ferme Rogor, lorsqu'un moment après il se croisa avec un véhicule conduit par un fils de M. Henri Letendre, cultivateur à Bréauté, les deux chevaux d'avant de cet attelage se cabrèrent et s'élevèrent sur le devant de l'auto, dont la glace fut brisée et le capot abîmé.

Fort heureusement, l'accident se borna à des dégâts matériels.

Accident. — Samedi dernier, Henri Gaspar, charretier aux établissements Feuillet et Co, à Goderville, en manipulant du plancher, a eu le bras gauche déformé par un clou.

La plaie se compliquant de suppuration, le blessé a dû avoir recours aux soins d'un docteur, qui lui a prescrit un repos de dix jours.

Bec-de-Morlange

Suites mortelles de brûlures. — Les époux Pimont ayant eu besoin de s'absenter avaient confié la garde de leurs enfants à leur fille aînée, âgée de dix ans, tout en priant une voisine de veiller sur eux de temps à autre.

Peu de temps après leur départ, on vit les prévenus qui leur petite fille morte, âgée de trois ans, s'était approchée trop près du foyer, avait mis le feu à ses vêtements et était horriblement brûlée à la figure et au cou. Elle fut transportée au docteur Panmelie, de God

